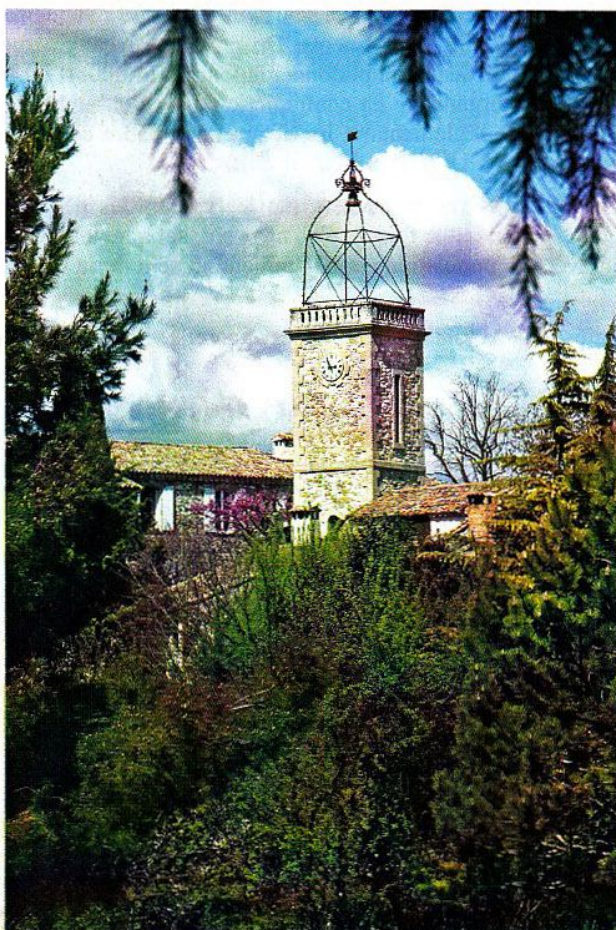


Au fil de Deaux...

Les rumeurs bruyantes ou sourdes d'information et de désinformation sur l'avancement de certains dossiers vont bon train, retardant davantage l'aboutissement de bonne fin souhaitable de ceux-ci.

Deux sujets épineux à ce jour :

1. *La réalisation de la maison de retraite (EHPAD), projet communautaire sur la commune de Deaux. Tout récemment, la préfecture s'est prononcée oralement contre la réalisation du projet (74 lits sur la commune de Deaux), du fait de l'existence et la proximité de l'aérodrome, ne laissant toutefois apparaître aucune réticence à ce que ce projet se réalise ailleurs sur le périmètre de la C.C.R.V., après prise en compte du schéma du canton. Dans le détail, l'Etat se dit prêt à assumer le coût du service du fonctionnement médical, les salaires des professionnels de santé ; le Conseil Général assurant, pour sa part, une partie de la construction et des aides A.P.A. aux personnes relevant de ces droits. Cette information est, pour l'ensemble du conseil municipal, une douloureuse et mauvaise nouvelle, au regard de la somme des réflexions et du temps consacré par chacun pour élaborer la faisabilité dans les moindres détails de cet ambitieux projet, riche de promesses et de vitalité pour notre commune. Cette « reculade », à l'avortement du projet, laissera des traces : l'Etat ne conçoit visiblement aucun autre développement pour le village que l'aérodrome ! Souhaitons néanmoins qu'une autre commune, de la C.C.R.V. et du Canton, puisse relever ce déficit et satisfaire les besoins réels entourant le bien être de nos aînés dépendants.*



2. *L'aérodrome d'Als Cévennes, concernant l'étude et les réflexions de l'avant projet du Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B.). Le conseil municipal reste vigilant quant à ce sujet, et analyse avec sévérité le déroulement de cette étude. L'ensemble des communes limitrophes de l'aérodrome s'investit d'ailleurs énormément dans les actuelles et prochaines transactions sur ce projet. En balance : régler l'urbanisation en fonction du progrès aéronautique, comme cela nous est présenté ou, régler le progrès technique aéronautique en fonction de l'évolution de l'urbanisation ? La question reste à résoudre.*

Je vous laisse découvrir les différents articles réalisés par le conseil municipal, que je remercie pour son dévouement et l'investissement compétent de chacun de ses membres, permettant d'apporter une réponse sur mesure, actualisée et très détaillée, aux questionnements de nos concitoyens.

En espérant que la météo ne soit pas favorable à l'accueil et au développement de la grippe A-H1N1, laissant apparaître de possibles désaccords sur les traitements et leurs effets sur le corps humain, je souhaite que nous puissions tous nous retrouver, comme de coutume, au foyer municipal pour les vœux de l'année 2010, autour d'un pot de l'amitié afin de partager une galette, servie par le conseil municipal.

François Ferrier

Mairie de Deaux

Heures d'ouverture :

- Lundi14h00 à 18h00
- Mardi 9h30 à 13h00
- Jeudi13h00 à 16h30

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

Email :

mairie.deaux@orange.fr

Deaux et l'environnement

Plan d'exposition au Bruit (P.E.B.) :

Nous avons dernièrement pris deux délibérations :

L'une demande la mise en place comme la réglementation l'oblige de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome.

La deuxième argumente notre position exprimée ainsi :

Compte tenu :

- De l'implantation de notre village datant de plusieurs siècles,
- De la situation géographique de nombreuses constructions autorisées par les administrations compétentes depuis plusieurs décennies,
- Du caractère réglementairement obsolète du PEB actuel mais dont les valeurs de référence (22.000 mouvements par an notamment) sont toujours pertinentes et ne gênent en rien le développement annoncé par l'exploitant,
- De l'ensemble des nuisances environnementales qu'induirait tout projet de développement de l'activité de l'aérodrome, des hypothèses de travail partisans et arbitraires retenues par le projet de révision du plan d'exposition au Bruit concernant l'évolution du trafic (volume et types d'engins) et la définition des indices pour les courbes B C et D ci-dessous précisées :

- Le parti pris de tenir compte dans son intégralité des demandes de l'exploitant en terme de mouvements apparaît à nos yeux comme une provocation. Ce même exploitant a toujours soutenu devant le conseil municipal que l'augmentation du trafic envisagé par le projet n'atteindrait pas le seuil actuel du PEB soit 22.000 mouvements. De plus les niveaux actuels de trafic selon ses propres documents fournis sont loin d'atteindre ce même seuil et semblent plafonner autour de 14.000. Il est inconcevable que le seul chiffre exorbitant de 31.000 mouvements donné par un seul organisme en contradiction avec l'ensemble des autres données qu'il nous a fournies serve de base à l'élaboration d'une contrainte réglementaire impactant notre cadre de développement et affectant toute la population du village.

- Dans le choix des indices, les propositions et calculs ne retiennent que les valeurs les plus contraignantes des indices Lden confirmées dans la conclusion de l'avant projet. Ce choix, une fois de plus nous soumet à de lourdes conséquences d'aménagements. Il aurait pu être mis en place en concertation avec les populations et notamment au sein de la CCE comme le prévoit la procédure réglementaire.

Les hypothèses de répartition de trafic par engins volants font référence à des appareils volants qui nous paraissent hors de proportion au trafic actuel.

Nous concluons que ce projet maximalise les contraintes réglementaires sur les bases des indices maxima et des prévisions de trafic (volume et type d'appareils volants) inacceptables. Il revient à considérer que Deaux n'est plus un village mais uniquement un aérodrome avec un trafic multiplié par 3. Nous ne pouvons le tolérer.

Nous jugeons donc le projet de révision du Plan d'exposition au Bruit de l'aérodrome d'Alès-Cévennes, avec ses extensions de périmètres et ses nouvelles contraintes, inacceptable dans sa formulation actuelle :

Une simple mise en conformité du PEB avec le cadre réglementaire actuel sur la base des valeurs de référence initiales tiendrait compte de toutes les composantes du développement durable de notre village et non d'un seul équipement fut-il un aérodrome.

Depuis les services de D.D.E. nous ont consultés avec des propositions toujours pas satisfaisantes.

Les 3 autres communes concernées (St Hilaire , Méjannes et Vézénobres) ont aussi émis des avis négatifs.

A Deaux, le dimanche 11 octobre, un feu dérape...



Sécurité routière :

Le projet avance toujours.

Des marquages au sol sont apparus sur la place de la Mairie.

Ils préfigurent une partie des aménagements que nous envisageons.

Une prochaine proposition va être faite par le bureau d'études et sera affichée en Mairie pour consultation et avis de chacun avant dépôt de la demande de subvention avant la fin d'année.

Déchetterie :

« Petit rappel : La place des objets encombrant est à la déchetterie et non dans les containers. Pour les personnes qui ne trouvent pas le chemin pour s'y rendre, contactez

Jérôme au 06.17.80.32.71 »

Horaires d'hiver d'ouverture de la déchetterie

à St Cézaire de Gauzignan :

Lundi ⇒ 13h à 17h

Mercredi ⇒ 9h30 à 12h et 13h à 17h

Samedi ⇒ 9h30 à 12h et 13h à 17h

Approche Environnementale de l'Urbanisme. (A.E.U.)

DEAUX a bien changé en trente ans – Sa population est passée de 80 habitants en 1979 à près de 600 aujourd'hui.

L'agriculture et la viticulture qui représentaient les activités principales du village ont quasiment disparu laissant de nombreuses surfaces en friche.

Les habitations qui étaient regroupées autour de notre horloge, se développent maintenant le long des routes d'accès au village.

Oui, DEaux a bien changé – Mais quel visage aura-t-il dans trente ans, avec le développement des grandes cités de NIMES et ALES et les projets de la Région ?

Tous nos projets dans le domaine de l'urbanisme devront s'inscrire dans le cadre de la loi S.R.U. (Solidarité et Renouveau Urbain) du 13 décembre 2000, aboutissement d'un débat national

ayant pour thème « *habiter, se déplacer... vivre la ville* » dans une perspective de développement durable : *répondre à nos besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.*

Réduire l'impact environnemental des nouveaux projets urbains est un défi majeur pour les prochaines années, les projets d'urbanisme nécessitent donc des approches et des compétences croisées.

Pour mener à bien nos projets actuels (nouveau foyer – agrandissement de l'école-) et futurs dans le cadre de la loi SRU et du Grenelle de l'Environnement, nous avons pris la décision de démarrer une **Approche environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.)**.

Cette étude évaluée à 25000 € hors taxe et subventionnée par la région (50 %) et l'ADEME (20 %) sera confiée, après appel d'offres, à un cabinet spécialisé qui travaillera selon un cahier des charges où nous avons défini nos priorités classées selon l'importance que nous leur

donnons, à savoir :

- ◊ Le projet général d'aménagement durable du village,
- ◊ Le projet de gestion des espaces publics, leurs extensions, leurs vocations.

La prestation reposera sur une approche pluridisciplinaire dont les principaux thèmes seront :

- L'environnement sonore,
- La gestion des déplacements,
- La gestion de l'eau et de l'assainissement,
- La biodiversité et les paysages associés à l'environnement climatique.

Cette étude sera longue et préfigure le prochain document d'urbanisme (PLU), qui remplacera notre POS actuel.

Agrandissement de l'école

L'accord des subventions pour ce projet était attendu en septembre.

Pour l'instant seul l'accord du Conseil Général nous est parvenu.

Nous espérons vivement l'obtention de la totalité des subventions pour 2010 et voir enfin cet agrandissement voir le jour...

OPERATION BRIOCHES DANS LA COMMUNE DE DEAUX

Comme chaque année, les villageois de DEaux se sont montrés très généreux.

Il a été récolté la somme de 520 €
L'A.A.P.E.I. d'ALES les remercie.

Un grand merci aussi aux bénévoles et surtout aux enfants de DEaux qui se sont investis dans cette opération.

Un nouveau souffle c'est mis en place.

Christian Vialles

Et tous les remerciements de la municipalité à Christian pour son dévouement et pour l'aide qu'il apporte aux petits tracas informatiques de l'école.

Une campagne de capture de chats errants

sera organisée sur la Commune de Deaux

**du lundi 9 novembre
au vendredi 13 novembre.**

Les personnes ayant remarqué des chats abandonnés à proximité de leur domicile peuvent se faire connaître en Mairie dès à présent.

Budget et personnel municipal

LA CANTINE SCOLAIRE

Cette cantine a été mise en place par la commune afin de permettre la scolarisation, dans le village, des enfants dont les parents travaillent à l'extérieur.

Ce service connaît un engouement important puisque durant l'année scolaire 2008/2009, 3 150 repas ont été servis, soit environ 21 repas par jour d'école pour 50 enfants scolarisés.

Le prix du service est facturé 3.15 €. Ce prix reste inchangé depuis plusieurs années.

Le prix de revient réel du repas se décompose comme suit :

◇ achat au traiteur	2.70 €
◇ achat du pain	0.21 €
◇ impression du ticket	0.03 €
◇ eau, électricité	0.26 €
◇ produits divers	0.08 €
◇ réparations, maintenance	0.36 €

Soit à la charge de la commune = 3.64 €

A ce prix, il faut ajouter les charges de personnel qui sont chiffrées à 2.14 € par repas.

Actuellement ces charges de personnel sont supportées par la CCRV (communauté de communes) qui envisage de les facturer aux communes compte tenu du déséquilibre de son budget et des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Le prix réel de revient pour 1 repas est donc de 5.78 €.

Le prix du service (ticket de cantine) est facturé 3.15 € et nous avons cette année décidé de ne pas le changer car nous avons pu renégocier dernièrement le prix du traiteur grâce à une commande groupée avec les autres communes de la Communauté (elle sert aussi à cela la communauté de communes).

Cependant, si les dépenses de personnel sont à notre charge jusqu'à quand pourra-t-on maintenir ce service à ce prix ?

C.C.A.S.

La navette en péril

Le résultat d'un sondage, effectué auprès des personnes qui nous semblaient les plus concernées, a fait ressortir la nécessité de mettre en place une navette pour transporter, sur Alès, tous ceux qui le souhaitent.

L'association « Espace Entraide Solidarité » nous a proposé, pour un prix modique, ce service tous les jeudis matin à compter du mois de février 2009 (abonnement annuel 6€, trajet aller 2€).

Après quelques mois d'utilisation, il s'avère que le constat est décevant. En effet, seulement 6 personnes ont adhéré à l'association et uniquement 2 personnes utilisent régulièrement ce service.

Afin d'essayer de relancer cette offre de services, l'association nous propose, depuis début septembre, de transformer cette utilisation hebdomadaire en **une utilisation à la demande et personnalisée**.

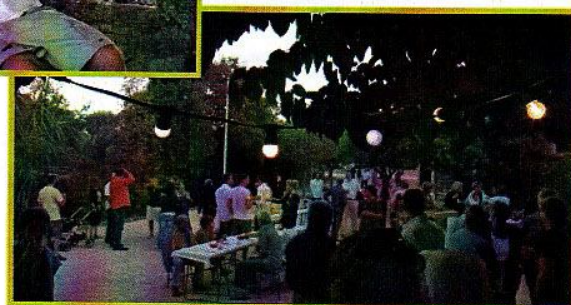
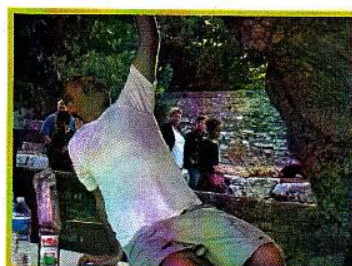
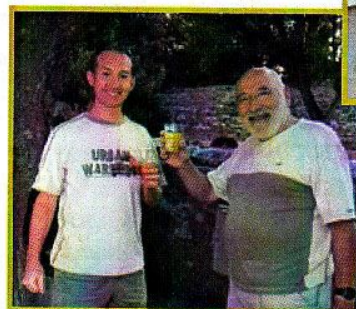
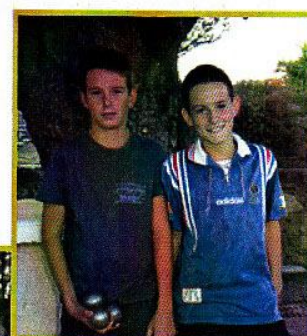
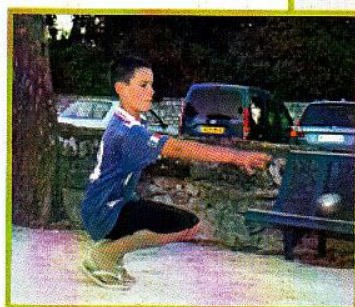
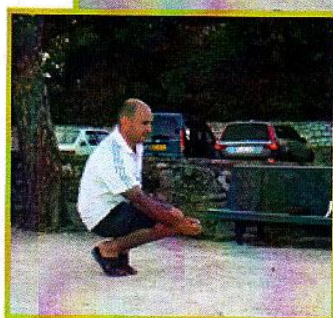
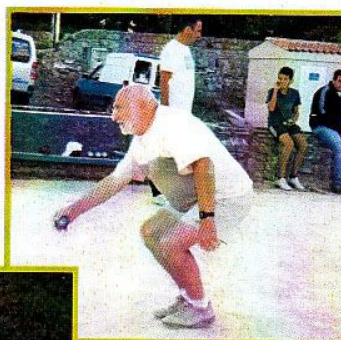
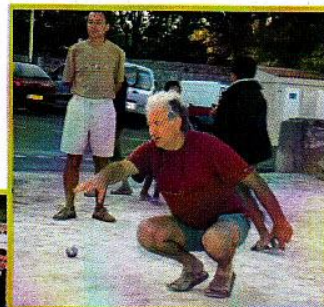
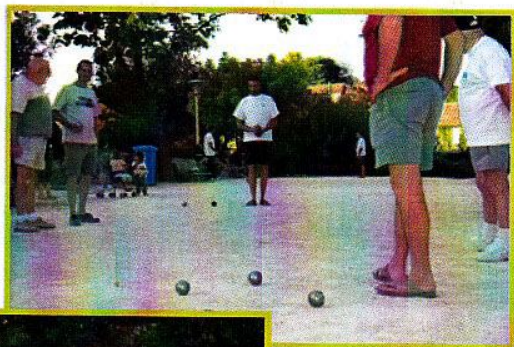
En conséquence, tous ceux qui le souhaitent peuvent réserver, en accord avec l'association, au 0 810 810 130 ce **moyen de transport au jour et à l'heure qui leur convient**. Le prix du service reste identique.

Afin que nous puissions le maintenir l'année prochaine, nous espérons que vous allez être nombreux à vous inscrire et à utiliser ce moyen de transport que nous adaptons pour mieux vous servir.

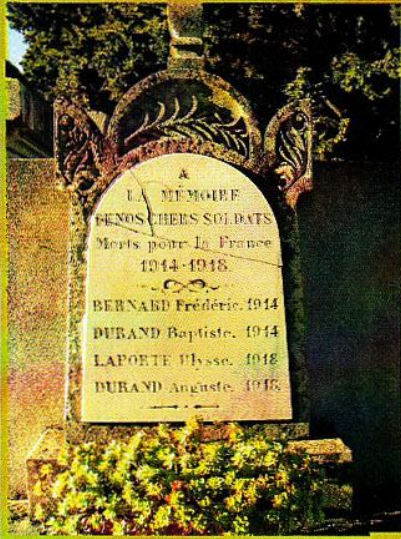
Vie du village

FÊTE de l'AMITIE du 5 septembre 2009

Occasion de se rencontrer, de mieux se connaître, de partager un bon moment et tout simplement de faire la fête !!!



Vie du village (suite)



NOS RENDEZ-VOUS...

Cérémonie

au monument aux morts

mercredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

à 10h30 au cimetière de Deaux

Jumelage

Deaux/village d'Italie

Réunion pour sa mise en place

jeudi 12 novembre

18h30

en mairie

Ce projet ne pourra
se concrétiser
qu'avec votre participation
et votre volonté !

Conseil municipal

des « jeunes » de Deaux (C.M.J.D.)

Limite de dépôt de candidature : lundi 9 novembre

Election : le vendredi 27 novembre à 18 h

L'ensemble de la municipalité vous invite

samedi 16 janvier à 18h30 au foyer

pour échanger

les vœux de la nouvelle année

Bibliothèque

La bibliothèque a repris ses activités aux mêmes jours et heures que par le passé :

Le mercredi de 10h à 12 h
et le vendredi de 17h à 19h.

Le bibliobus de la bibliothèque départementale de prêt est prévu le mardi 24 novembre à 10h, pour reprendre les livres prêtés en juin et nous laisser un nouveau dépôt. Il est possible que certains mercredis après-midi, aura lieu un « moment du conte » pour les petits. Une information sera donnée par la bibliothèque et par l'école.

Environ 150 livres offerts, vont venir intégrer nos rayons.

Fin octobre, le groupe bibliothèque s'est réuni pour faire le point et essayer d'améliorer notre fonctionnement.

Le responsable, Henri Michel

La rentrée des classes

Le 3 septembre, c'était le jour de la rentrée.
Nous avons rencontré notre nouvelle maîtresse,
Melle Chapuis.

Dès le premier jour, nous avons eu notre matériel scolaire et nous avons commencé à travailler. Nous avons également rédigé les règles de vie de la classe. Le cycle 2 a travaillé avec la directrice, Mme Lanfranchi. Aujourd'hui, nous continuons toujours à apprendre de nouvelles choses.

Nous faisons : des mathématiques, du français, de l'histoire, de la géographie, des sciences, de l'anglais (avec une intervenante qui s'appelle Cathy), du sport...

Nous avons bien démarré l'année et nous espérons continuer comme cela.

Les élèves de l'école de Deaux

L'association LES TRACES DE DEAUX organise le réveillon du 31 décembre 2009

Animation musicale MELODY'S ANIMATION

Traiteur Sophie et Bruno Barry

MENU DE FETE

60 € Adulte et **18 €** Enfant (- de 14 ans)

Y compris : service, apéritif, fromage, dessert, soupe à l'oignon, gourmandises de fête, Cotillons, vin rouge et blanc, café, champagne (une bouteille pour 4)

Bouteille de champagne supplémentaire à 25 €

Réservation au plus tard le 01 décembre 2009

Soirée réservée en priorité aux deauxois, leur famille et amis, ainsi qu'aux bénévoles présents sur la course des Traces de Deaux.

Règlement à l'ordre de l'association « les Traces de Deaux »

Salle limitée à 100 personnes

Pour tout renseignement contacter Brigitte Maurin :

06.85.03.03.68 ou 04.66.92.20.10

A. DEAUX MI NO

A. Deaux Mi No, c'est reparti !

Comme annoncé dans les plaquettes depuis cet été, les activités ont repris le 14 septembre.

Les inscriptions se font un peu plus lentement qu'à l'accoutumée, peut-être est-ce dû à quelque concurrence concernant la gym sur des communes proches... Rappelons à ce sujet que personne ne saurait égaler notre monitrice qui a fait ses preuves en matière de gestion des groupes d'enfants en tant que pionnière de l'E.P.G.V., ne la laissons pas tomber !

Autre information importante : la section Viet Vo Dao a fermé. Avec l'accord des parents, les enfants inscrits ont été basculés dans la section Contact Défense SARC aux mêmes horaires que l'ancien Viet Vo Dao ; souhaitons la bienvenue aux Dragons du SARC.

Un atelier théâtre ouvert à tous dès 9 ans se met en place sur les vacances scolaires sous forme de stages de 3 demi-journées (27 euros le stage) ; l'objectif est de monter un ou deux spectacles pour le plaisir de tous.

Renseignements

au bureau **04.66.56.87.95** ou au **06.18.56.41.04**

et sur adeauxmino@wanadoo.fr.

De nombreuses animations émailleront l'année, restez à l'écoute.

Les manifestations organisées par l'APE

- **Dimanche 29 novembre**
de 9h à 16h :

**Bourse aux jouets
et aux affaires d'enfants**

Renseignements et réservations au
06 79 89 01 35

- **Samedi 6 février 2010 : Loto**

- **Samedi 13 mars 2010: Carnaval**

Galéruque de l'orme : kesaco ?

L'orme est un arbre fortement présent sur Deaux dans toute la partie du village en contrebas du centre ancien.

Cet arbre souffre déjà de la graphiose qui peut le sécher et le faire périr quasi instantanément.



Un autre ravageur a frappé cet été : le galéruque.

Il s'agit d'un coléoptère de 5 à 7 mm de long (cf photo) qui vit en colonies et que l'on a tous retrouvés dans nos maisons à la tombée de la nuit au mois d'août.

Biologie (source : fedon corse) :

Les adultes hivernent dans le sol ou sous les débris végétaux et émergent de façon échelonnée du début avril jusqu'à mai. Ils se nourrissent alors des jeunes feuilles en croissance, s'accouplent et pondent à partir de la fin mai.

Chaque femelle pond en moyenne 500 œufs jaunes, brillants et coniques qu'elle dépose en paquets de 5 à 30 à la face inférieure des feuilles.

Moins de 10 jours après, les larves éclosent. Très voraces, elles rongent le limbe en respectant les nervures et l'épiderme supérieur des feuilles.

A la mi-juin, les larves quittent le feuillage pour aller se nymphoser à la base du tronc dans les anfractuosités de l'écorce ou dans le sol (3-4cm de profondeur).

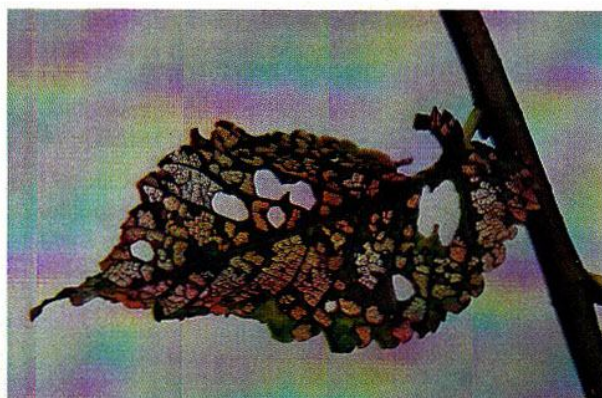
Dix jours plus tard environ les adultes apparaissent et pondent. La seconde génération de larves ronge les feuilles en août-septembre. Les galéruques ont de bonnes capacités de vol et se dispersent facilement.



Symptômes et dégâts :

Les adultes se nourrissent des feuilles en y découpant des trous ovales caractéristiques. Toutefois, les dégâts les plus importants sont ceux causés par les larves qui consomment tous les tissus des feuilles à l'exception de l'épiderme supérieur et des nervures de grandes tailles. Les larves sont ainsi appelées larves squeletteuses.

Les feuilles ont alors un aspect de dentelle, elles meurent et chutent prématurément. C'est exactement ce que nous avons connu ce printemps : l'attaque par les larves et l'éclosion des adultes en août.



Conclusion :

Il n'existe pas de moyen de lutte efficace .

N'essayez pas de les écraser un liquide orange tachera vos murs.

Les adultes aux premiers froids se réfugient notamment dans les jointures des fenêtres et des portes. Le plus simple est alors de les passer dans l'aspirateur.

De tels cycles n'ont pas lieu chaque année complètement car, en fonction du climat, les galéruques peuvent connaître des périodes de latence de 5 à 6 ans. Avant celui-ci nous avons déjà connu un cycle complet au début des années 2000.